



BULLETIN
D'INFORMATION # 30

30 AVRIL 2020

COVID-19

FABIENNE COLBOIS
DÉPUTÉE INDRE-ET-LOIRE

SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS

Infos clés du 30 avril

- **Le chômage partiel accompagnera la sortie progressive du confinement, il n'y aura pas de couperet le 2 juin.** La prise en charge des salaires par l'État devrait cependant baisser progressivement. Des échanges avec les partenaires sociaux permettront de déterminer les modalités précises qui s'appliqueront ensuite.
- A partir du 11 mai, la reprise des activités individuelles en extérieur sera possible selon la volonté des maires. **Concrètement, les Français pourront faire du vélo, du footing ou pratiquer des sports en plein air sans attestation ni restriction de temps dans la limite de 100km autour de chez soi**, dans la limite de 10 personnes maximum et toujours en respectant les mesures de distanciation physique spécifiques au sport. **Un guide pratique du ministère des Sports fournira prochainement des éléments complémentaires sur les modalités pratiques de reprise.**
- **Le Gouvernement est très attentif à la question du prix des masques pour éviter les abus.** La ministre Agnès Pannier-Runacher a ainsi demandé à la DGCCRF de lui faire des propositions permettant de **garantir la qualité et l'accessibilité en termes de prix des masques.** **Le Gouvernement prendra une décision concernant le prix des masques sur cette base dans les prochains jours.**

Infos 37

- **Retrouvez Daniel Labaronne ce soir à 19h pour un nouveau Live.** Il répondra à vos questions sur les difficultés liées à la crise sanitaire, **le prochain passage à la phase de déconfinement**, et pour envisager l'après crise sanitaire **la mise en œuvre des mesures d'urgence** prises par le gouvernement. Pour participer, **veuillez créer un compte sur l'application Zoom.** Voici les identifiants pour accéder à la réunion : **849 9353 6771**/ mot de passe : **682828.**
- **Concernant les contrôles conjoints organisés par l'Office français de la biodiversité et la gendarmerie nationale**, 11 personnes ont été contrôlées et 2 infractions constatées pour non respect des mesures de confinement. Si aucune infraction environnementale n'a été relevée, **il a été constaté de nouveaux dépôts d'immondices sans que leurs auteurs ne puissent être identifiés.**

Attention ! **Ne relâchez pas vos efforts**, le confinement doit être strictement respecté.
Restez chez vous !

#DESINTOX

Non, le Gouvernement n'a pas donné pour consigne d'assouplir le confinement pendant le ramadan.

X FAUX.

Initiative Solidaire

Artisans, ne restez pas seuls ! Une cellule d'écoute et de soutien psychologique est mise en place pour vous aider à faire face.
Contactez le **0 805 65 505 0**